



Institut des Jeunes Sourds  
Bourg-la-Reine

# L'autonomie financière



Institut des Jeunes Sourds

5 rue Ravon  
92340 BOURG-LA-REINE

☎ 01 41 87 01 60  
Fax 01 46 60 62 72  
Mail [accueil-ijrs@ijs92.com](mailto:accueil-ijrs@ijs92.com)

## Présentation de l'atelier autonomie financière

L'atelier autonomie financière est un groupe de travail qui intervient durant les temps scolaires. Cet atelier est encadré par deux éducateurs et demande la participation du professeur. Il peut concerner la totalité des élèves de la classe, ou seulement une partie.

### *Les objectifs de cet atelier sont :*

---

- Connaître la monnaie européenne (chacune des pièces et des billets).
- Savoir pourquoi les pièces n'ont pas les mêmes tranches, tailles et couleurs.
- Savoir pourquoi les billets n'ont pas les mêmes tailles et couleurs.
- Savoir additionner des sommes en euro sans et avec virgules.
- Savoir additionner et soustraire des sommes d'argent en posant ses calculs par écrit et en utilisant une calculatrice.
- Savoir ce qu'une caissière doit rendre comme monnaie en cas d'achat.
- Savoir lire un ticket de caisse.
- Connaître les bases du fonctionnement d'une banque et de l'utilisation d'un chéquier, d'une carte bleue.

### *Ce travail à l'avantage de :*

---

- Préparer le jeune à une utilisation de l'argent avec davantage de connaissance.
- Rassurer le jeune lors de ses achats.
- Permettre au professeur de mettre en place des problèmes de calcul utilisant l'euro (ex. Marie organise un goûter pour ses camarades avec 20 euros...).
- Le professeur de français peut lui aussi utiliser ce travail en demandant à ses élèves de raconter des courses effectuées (par écrit ou à l'oral), ou expliquer ce qu'ils pourraient faire comme achats s'ils avaient une certaine somme d'argent. Ce travail peut amener le jeune à détailler les achats effectués (sommes en euro, recherche de prix...).